

NDB : EN BREF



Notre-Dame-de-Bellecombe

Bulletin trimestriel

Octobre 2026



L'édito de Madame le Maire

“NDB : En bref, c'est un nouveau rendez-vous trimestriel pour vous tenir informés de la vie de notre commune. Projets, réalisations, événements et informations utiles : l'essentiel, en quelques lignes, dans un format simple et accessible à tous.”

Catherine Quittet - Maire

6 mois d'action, où en sommes-nous ?

✓ C'est fait

L'ÉCOLE

La **salle périscolaire** a été équipée d'une isolation phonique pour réduire une résonance importante, inconfortable pour les enfants comme pour le personnel.

Les **accès à l'école** sont désormais **sécurisés** par un visiophone et un digicode, afin de mieux contrôler les entrées.

Un **panneau** « École du Bourjaillet » a également été installé à l'entrée, afin de permettre **d'identifier** clairement l'école.

LE PLAN DESSERT

Une slackline pour les enfants

Un équipement dont la commune disposait déjà a été installé au Plan Dessert, pour enrichir cet espace destiné aux familles.

Un bassin entièrement rénové

L'ancien bassin était vétuste et son débit ne pouvait pas être régulé. Le bassin et ses abords ont été refaits : nouveau bassin, entourage en bois, gravier et débit désormais réglable.

✓ C'est en cours

UN LOGEMENT POUR LES ACTIFS

Inoccupé depuis plusieurs années et fortement dégradé, l'**appartement situé au-dessus de la pharmacie** est actuellement **en cours de rénovation** et remis aux normes énergétiques. Il pourra accueillir du personnel saisonnier ou une famille à l'année, et devrait être disponible dès cet hiver.

UN NOUVEL ESPACE CULTUREL

La salle située au-dessus de l'ESF, d'une superficie de plus de 100 m² et inexploitée depuis la création du bâtiment, va être aménagée en **salle multifonctions**. Elle pourra accueillir des expositions, des réunions, de la gym douce et répondre ainsi à de nombreuses demandes. **Un nouveau lieu de vie pour le village.**

DE NOUVEAUX WC AU PIED DES PISTES DU PLAN DESSERT ET DU MONT ROND

De **nouveaux WC publics autonettoyants** vont être créés cet automne par la commune, avec le soutien technique des remontées mécaniques pour leur installation. Ils seront accessibles toute l'année, pour le confort des habitants comme des visiteurs.

Un centre aéré intercommunal dans notre village ?

Le centre aéré intercommunal, porté par l'association **Vivre en Val d'Arly**, fonctionne aujourd'hui ponctuellement dans les écoles pendant les vacances (Toussaint - Février - Pâques - vacances d'été).

Les communes réfléchissent depuis plusieurs mois à l'achat d'un bâtiment dédié, afin de pouvoir proposer un accueil également les mercredis.

Notre-Dame-de-Bellecombe a proposé une alternative : mettre à disposition une partie de son école toute l'année. L'école, suffisamment grande, dispose de salles qui pourraient être aménagées

spécifiquement pour l'accueil du centre aéré.

Des aménagements complémentaires sont à l'étude pour optimiser l'accueil des deux structures : préau supplémentaire, local de rangement et végétalisation de la cour. Un rendez-vous avec un architecte-conseil, mis à disposition dans le cadre du programme Villages d'Avenir de la Préfecture de la Savoie, est prévu le 5 novembre prochain.

Les modalités d'installation du centre aéré sont actuellement étudiées par les communes du Haut Val d'Arly.

💧 Sécuriser notre ressource en eau

Pour garantir l'alimentation en eau du village et disposer de réserves suffisantes face aux besoins actuels et futurs, la commune doit renforcer sa capacité de stockage.

Un nouveau réservoir sera construit aux Quarts en 2028. Ce projet, d'un montant de 1,535 M€, sera intégralement financé par Arlysère.

Il permettra de renforcer l'alimentation en eau de l'ensemble du village, le réservoir actuel étant aujourd'hui insuffisamment dimensionné pour répondre aux besoins.

L'ancien réservoir sera quant à lui rénové puis rétrocédé à la commune, qui investira environ 200 000 € pour conserver cette capacité de stockage supplémentaire.

Celle-ci pourra notamment être mobilisée pour la défense incendie, l'agriculture et la neige de culture.

Grâce à ces deux équipements, la capacité de stockage d'eau de la commune sera à terme presque triplée, sécurisant ainsi durablement cette ressource essentielle.

Une équipe municipale à votre service

Maire
Catherine Quittet

1er adjoint
Kevin Mollier

2ème adjoint
Caroline Mongellaz

3ème adjoint
Robin Villien

ÉQUIPE MUNICIPALE

Marilyn Mollier

Stéphane Ponchaud

Claire Duponchel

Baptiste Alliot-Lugaz

Bruno Mollier dit Camus

Claude Vernier Favray

Jean-Paul Rossat-Mignod

Domaine skiable

Préparer l'avenir

Le domaine skiable de Notre-Dame-de-Bellecombe traverse aujourd'hui une période charnière. L'évolution des conditions d'enneigement et la baisse de la fréquentation touristique fragilisent son équilibre économique, déficitaire depuis 2022.

Face à cette situation, la commune souhaite expliquer les mesures engagées et les choix qui se présentent pour retrouver une économie plus saine et préparer durablement l'avenir du domaine.



QUELQUES CHIFFRES

-3,6 M€

Pertes cumulées de l'exploitant sur les 3 dernières saisons

- 24 %

Baisse des nuitées touristiques dans le Val d'Arly en 15 ans

-666 500 € → - 50 400 €

Résultat de notre secteur entre 2023/2024 et 2024/2025

Une situation financière sous tension

Depuis 2022, l'exploitation du domaine skiable du Val d'Arly — qui regroupe les secteurs de Notre-Dame-de-Bellecombe, Flumet et Praz-sur-Arly — est déficitaire. Deux évolutions pèsent notamment sur cet équilibre :

- des conditions d'enneigement plus difficiles, en particulier sur les secteurs de basse altitude ;
- une baisse des nuitées touristiques, notamment liée à la diminution des hébergements commercialisés par des professionnels.

À Notre-Dame-de-Bellecombe, les mesures engagées depuis 2024 ont déjà permis de réduire fortement le déficit de notre secteur, passé de 666 500 € en 2023/2024 à 50 400 € en 2024/2025. L'équilibre reste toutefois fragile et nécessite de poursuivre les efforts engagés.

Préparer la suite

Notre-Dame-de-Bellecombe est propriétaire de ses remontées mécaniques. Leur exploitation est confiée à Val d'Arly Labellemontagne, dans le cadre d'une délégation de service public (DSP).

Face aux difficultés économiques de l'exploitation, le plan d'économies engagé en septembre 2025 est reconduit pour une année supplémentaire, avec l'accord des collectivités concernées. D'un commun accord avec l'exploitant et la commune de Flumet, le Conseil municipal a validé la réduction de deux ans de la DSP, dont l'échéance est ainsi avancée de 2031 à 2029.

Cette nouvelle échéance permettra d'anticiper les réflexions sur le futur modèle d'exploitation du domaine.



Les mesures de la saison 2026-2027

BOULANGÈRE — Fermeture de la caisse

Les caisses des remontées mécaniques de la Boulangère seront fermées pour la saison 2026/2027, dans le cadre du plan d'économies. La borne de recharge des forfaits déjà présente sera maintenue pour permettre un départ depuis ce télési.

DAMAGE — Réorganisation du damage

L'une des deux pistes rouges de la Boulangère ne sera plus damée, pour permettre d'élargir le damage de des pistes bleues du Mont Rond et du Plan Dessert, plus fréquentées.

La prochaine étape

Ces mesures ont un objectif commun : réduire les coûts, concentrer les moyens sur les équipements et services essentiels et assainir progressivement l'économie du domaine.

À l'horizon du renouvellement de la DSP, l'objectif est de disposer d'un modèle d'exploitation économiquement plus sain et durable, permettant d'envisager la suite quel que soit le mode de gestion retenu.

Cette réflexion devra être menée avec les communes voisines, à l'échelle de l'Espace Diamant, afin de construire une organisation adaptée aux enjeux économiques et climatiques à venir.

Les projets à l'étude

Notre-Dame-de-Bellecombe doit pouvoir rester un village vivant, attractif et dynamique, tout en préservant ce qui fait son identité. Les projets étudiés cherchent cet équilibre : **développer des services et des activités à l'année, soutenir l'emploi local et valoriser notre environnement, sans entrer dans une logique de développement touristique à tout prix.**



PLAN D'EAU DU MONT-ROND

Valoriser le Mont Rond avec un espace de loisirs et de baignade, tout en étudiant son utilisation comme réserve incendie.



PARC ANIMALIER EN BAS DU VILLAGE

Un projet qui pourrait créer des emplois à l'année, conforter l'attractivité du village, renforcer le rayonnement de la commune et développer une image de village écoresponsable.



ANCIEN OFFICE DU TOURISME

Créer un lieu vivant toute l'année, avec salle de blocs d'escalade, espaces ludiques pour les enfants, espace de coworking, café participatif.



AIRE DE JEUX CENTRE VILLAGE

La commune travaille à la réfection de l'aire de jeux du centre-village. Plusieurs professionnels ont déjà été rencontrés et des devis ont été étudiés afin de définir le projet et d'en évaluer le coût.

Ces projets sont à l'étude : aucune décision définitive n'est prise à ce stade. Les études sont inscrites au budget communal.



Grâce au programme Villages d'Avenir, la commune bénéficie d'un accompagnement et d'une expertise renforcés pour faire avancer ses projets, de leur conception à leur mise en œuvre.

Envie d'échanger avec les élus ?

Un temps d'échange de 30 minutes avec le public est proposé à l'issue de chaque Conseil Municipal.

Suivez-nous !

Actualités, informations pratiques, travaux, événements et vie du village :

retrouvez toutes les informations de la commune sur nos réseaux sociaux et notre site internet.

www.notredamedebellecombe.fr

